

LA RETRAITE A 60 ANS, C'EST POSSIBLE ET C'EST FINANÇABLE !

Pour faire face à ce gouvernement borné, il faut continuer à durcir le mouvement !

Massivement, les salariés, les retraités, les jeunes, les privés d'emplois se sont une nouvelle fois mobilisés par la grève et les manifestations.

Nous étions 3 500 000 dans la rue en France pour exprimer notre colère face à cette contre-réforme rétrograde, dans pas moins de 270 lieux de rassemblements et de manifestations, dont 15 000 à Tours, 1000 à Chinon et 500 à Loches.

Dans de nombreuses entreprises la reconduction de la grève et de la mobilisation sous toutes les formes a été décidée. C'est le cas dans de très nombreux secteurs départementaux comme les transports, l'énergie, les cheminots, les services publics,

...
L'Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire appelle à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle le samedi 11 mars et le jour de la commission mixte paritaire, le mercredi 15 mars. La CGT appelle l'ensemble de ses syndicats avec les salariés, à amplifier la mobilisation et à reconduire la grève.

On ne lâche rien et on va tout reprendre !

La réforme des retraites c'est quoi ?

- Le décalage de l'âge légal de départ de 62 ans à 64 ans en 2030
- L'accélération de l'allongement de la durée de cotisation : 43 annuités dès 2027



Pas de retraite pour les jeunes !

Les jeunes qui font des études rentrent tardivement dans l'emploi. Par conséquent, pour obtenir toutes leurs annuités ils devront partir à la retraite encore plus tardivement.

Ex : pour un début d'activité à 24 ans et 43 ans de carrière, le départ à la retraite à taux plein se fera à 67 ans !!



Plus de précarité !

Aujourd'hui, 1 personne sur 2 qui liquide sa retraite n'est plus en emploi : chômage, invalidité, inaptitude ...

Ces personnes devront rester 2 ans de plus dans la précarité !



1200€ de retraite minimum garantie.

Mensonge !

C'est 1200€ brut de pension régime de base + complémentaires.

Pour l'obtenir il faudra avoir réalisé sa carrière complète, soit 43 années au SMIC !

PROPOSITIONS DE LA CGT

- Retour à la retraite à 60 ans et plus tôt pour les travaux pénibles
- Pas de retraite en dessous du Smic
- Augmentation générale des salaires avec un Smic à 2000€ brut et la remise en place de l'échelle mobile des salaires
- Egalité des salaires Femmes/Hommes
- Fin des exonérations de cotisations sociales patronales
- Prise en compte des années d'étude

Quelques exemples de financement :

- Fin des exonérations de cotisations : c'est 30 milliards d'euros donnés aux entreprises à nos frais.
- Egalité femmes-hommes : la simple égalité des salaires créerait 5,5 milliards d'euros de cotisations.
- Augmentation générale des salaires, donc plus de cotisations.

DOSSIER

Ensemble pour
la retraite
à 60 ans



DOSSIER

Droit de grève,
mode d'emploi



Signez la pétition
intersyndicale avec le
QR code. Plus de
1 000 000 signatures.

Rassemblements et manifestations
Samedi 11 mars 2023 à 14h00, Place Jean Jaurès à Tours
Mercredi 15 mars à 10h00, Place Anatole France à Tours

Syndiquez-vous sur www.ud37.cgt.fr

